



Certificat PEB

Bâtiment résidentiel existant

Número : 20260908021218

Établi le : 08/09/2026

Validité maximale : 08/09/2036

MON PARCOURS DE RÉNOVATION VERS LE LABEL A

G

F

E

D

C

B

A

A+

A++

Niveau actuel

1

2

DÉTAIL DES ÉTAPES				
Étapes ⁽¹⁾	Éléments concernés	Mesures	Label avant	Label après
1	Étanchéité à l'air et ventilation	Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air et mise en place d'un système de ventilation type D	B	A
2	Chauffage et eau chaude sanitaire	Mise en place d'une pompe à chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire	A	A

ESTIMATION DES TRAVAUX VERS LE LABEL PEB A ⁽¹⁾

Budget indicatif moyen (HTVA) pour atteindre le label PEB A pour ce logement : 19.400 - 21.900 €⁽²⁾

(1) L'ordre des étapes proposées est défini automatiquement par le logiciel, notamment en fonction de l'importance des déperditions. Pour un parcours rénovation personnalisé, faites appel à un auditeur logement.
(2) Ce parcours de rénovation intègre des intervalles de prix des travaux. En effet, selon la technique de rénovation choisie, le prix peut sensiblement varier. Voir la dernière page du certificat pour plus de précisions sur ce qui est compris ou pas dans ces estimations.
(3) Voir la dernière page de ce document pour comprendre l'objectif du parcours de rénovation vers le label A.



Certificat PEB

Bâtiment résidentiel existant

Número : 20260908021218

Établi le : 08/09/2026

Validité maximale : 08/09/2036

ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE DE MON LOGEMENT DANS SON ÉTAT ACTUEL

Informations générales

Adresse : Route de Frasnes, 289 7812 Houtaing

Logement certifié comme : Maison unifamiliale 4 façades libres

Date de construction : En ou après

Parcelle cadastrale : 51033A0112/005000

Date d'octroi du permis de bâtir : Inconnue

Référence du permis : -

PEB B

Performance énergétique et indicateurs spécifiques

EXCELLENTE

EXCELLENTE

BONNE

INCOMPLÈT

NON

Performance de l'enveloppe

Performance des installations de chauffage

Performance des installations d'eau chaude sanitaire

Système de ventilation

Utilisation d'énergies renouvelables

Version du protocole : 02-sept.-2024

Version du logiciel de calcul : 5.0.1

Évaluation énergétique

Surface de plancher chauffé (A_{ch}) : 232 m²

Consommation finale d'énergie : 20 871 kWh/an 90 kWh/m².an

Consommation totale d'énergie primaire (E_{total}) : 22 980 kWh/an

Consommation spécifique d'énergie primaire (E_{spec}) : 99 kWh/m².an

Énergie renouvelable produite sur site : 0 %

Impact sur le changement climatique

Émissions de CO₂ totales, sur le cycle de vie du bâtiment : 21 kg CO₂/m².an

Émissions de CO₂ opérationnelles, lors de l'utilisation du bâtiment :

Certificat

Certifié par DUFOUR François

Certificateur agréé n° CERTIF-P2-02224

Signature du certificateur

Digitally signed by François Dufour (Signature)
Date: 2026.09.08 13:34:31 CEST
Reason: PACE

ANNEXE TECHNIQUE - ANALYSE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS

PERFORMANCE DE L'ENVELOPPE

VENTILATION

= 31% des déperditions

	Locaux secs	OAR ou OAM	Locaux humides	OER ou OEM	Évaluation	% de déperditions	Recommandation	Étape rénovation
La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement.	Séjour Chambre Chambre Bureau	OAM OAM OAM OAR	Cuisine SDB WC WC Buanderie	OEM OEM OEM OEM OEM	Système de ventilation mécanique complet à compléter	31%	Mettre en place un système D composé d'OAM dans les locaux secs et d'OEM dans les locaux humides et équipé d'un récupérateur de chaleur.	1

ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

Description

= 20% des déperditions

	Description	Évaluation	% de déperditions	Recommandation	Étape rénovation
Une mauvaise étanchéité à l'air contribue à une consommation énergétique plus importante.	Le niveau d'étanchéité à l'air peut être objectivé par la réalisation d'un test d'étanchéité à l'air appelé aussi « Blower Door Test ». Il permet de quantifier la quantité d'air qui s'infiltre par les « trous » de l'enveloppe (dessous de portes, raccords entre les parois, ...) et d'identifier les fuites d'air principales. Absence de test réalisé pour ce logement.	En l'absence d'un test, la valeur par défaut de référence de 2,2 m³/(h.m²) est considérée.	20%	Solliciter l'étanchéité à l'air lors des travaux, réaliser un test d'étanchéité à l'air et valoriser son résultat.	1

BILAN DES DÉPERDITIONS

Toitures

Ouvertures

Murs

Planchers

Ventilation

Étanchéité à l'air

6%

22%

14%

7%

31%

20%

(5) Les locaux secs doivent être équipés d'ouvertures d'alimentations réglables (OAR) ou d'ouvertures d'alimentation mécaniques (OAM). Les locaux humides doivent être équipés d'ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou d'ouvertures d'évacuation mécaniques (OEM).

ANNEXE TECHNIQUE - ANALYSE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS

PERFORMANCE DE L'ENVELOPPE

DESCRIPTION DE L'ENVELOPPE

= 14% des déperditions

Code	Nom	Type	Surface	Présence isolation	(4)	Preuves	Valeur U (W/m²K)	Évaluation	% de déperditions	Recommandations	Valeur U visée (W/m²K)	Étape rénovation
Ensemble des murs												
M1	Mur creux	Mur creux	182 m²	Oui	PUR/PIR 8 cm	Dossier de chantier	0,3	Isolation légèrement insuffisante	14%	-	-	-
M2	Mur enterré	Mur enterré	3 m²	Inconnu	-	-	0,74	Isolation légèrement insuffisante	< 1%	-	-	-
Ensemble des planchers												
P1	Plancher sur sol	Plancher sur sol	111 m²	Oui	PUR/PIR 8 cm	Dossier de chantier	0,24	Isolation suffisante	7%	-	-	-

ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

Description

= 7% des déperditions

	Description	Évaluation	% de déperditions	Recommandation	Étape rénovation
P1	Plancher sur sol	Isolation suffisante	7%	-	-

(4) Codes relatifs aux isolants : CELL = celluose, CG = verre cellulaire, CH = chaume, EPS = polystyrène expansé, PV = fibres végétales, ICB = liège, MW = laine minérale, PEF = polyéthylène extrudé, PF = mousse phénolique, PRB = produit réfléchissant à bulles, PRM = produit réfléchissant multicouche, PUR/PIR = Polyuréthane, XPS = polystyrène extrudé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Parcours de rénovation vers le label PEB A

Selon les prescriptions européennes, la classe PEB d'un bâtiment s'évalue sur une échelle allant du Label A au Label G. Le **Label PEB A correspond aux bâtiments à émissions nulles, c'est-à-dire sans recours aux énergies fossiles**. C'est la raison pour laquelle, pour atteindre ce Label A, quel que soit le rendement de vos systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, s'ils sont alimentés par des énergies fossiles, une recommandation correspondra à leur remplacement par des systèmes décarbonés à haut rendement.

Un calendrier d'objectifs de label permettra de réglementer l'amélioration progressive des logements existants. Le parcours de rénovation présenté dans ce certificat vous permet déjà de visualiser l'impact des travaux, étape par étape, sur le résultat de votre certificat PEB.

Énergie primaire

L'énergie primaire, c'est l'énergie qui est prélevée à la planète. Les pertes pour transformer les «matières premières énergétiques» en énergie utilisable dans le logement sont prises en compte.

L'électricité est fortement impactée par cette prise en compte car les pertes de transformation en centrale sont très importantes : en effet, pour obtenir 1 kWh d'électricité sur le réseau, il faut consommer 2,5 kWh d'énergie primaire. Actuellement, pour les autres énergies utilisées dans le logement, la méthode de calcul considère les pertes de transformations comme négligeables.

Importance des preuves acceptables

Qu'il s'agisse du certificat de la situation existante ou des mises à jour après travaux, le certificateur ne pourra valoriser dans le certificat que les éléments qu'il peut constater visuellement ou pour lesquels vous disposez de preuves dites «acceptables». Il est dès lors essentiel de **conserver des preuves de tous les travaux réalisés** mais aussi, si nécessaire, de réaliser des sondages pour justifier de la situation de départ si des isolants sont déjà présents dans le logement. La liste des preuves acceptables est disponible sur le site <https://energie.wallonie.be> ou auprès de votre certificateur.

Estimation du prix des travaux

Le certificat intègre une première estimation du prix des travaux proposés pour atteindre le Label PEB A. Le prix est présenté sous forme d'un intervalle pour tenir compte des **différentes techniques d'isolation** possibles. Toutes les techniques de rénovation ne sont pas applicables à toutes les situations. Il se peut dès lors que les prix réels diffèrent de façon plus ou moins importante de ces **estimations qui ne sont qu'indicatives**.

Les prix considérés, correspondant à une estimation basée sur les prix du marché, incluent l'isolation et les finitions. Ils n'incluent pas les éventuels travaux techniques liés (déplacement d'équipements électriques par exemple), ni les frais généraux spécifiques (échauffaudages, frais de voiries,...).

Selon les travaux retenus, un **permis d'urbanisme** pourrait être nécessaire. Renseignez vous auprès du service urbanisme de votre commune. Les frais d'établissement de plans et de suivi des travaux par un architecte ne sont pas non plus inclus.

Des aides peuvent contribuer au financement de vos travaux. Toutes les informations sont disponibles sur le site : <https://logement.wallonie.be>

Pour des conseils personnalisés

Si vous souhaitez bénéficier de conseils personnalisés et adaptés aux contraintes techniques de votre logement ou si vous souhaitez analyser la combinaison d'autres travaux pour atteindre le label PEB A, faites appel à un auditeur logement. Il vous aidera également à affiner l'estimation des travaux sur base des techniques de rénovation retenues.

La mission des auditeurs est payante, mais elle peut être prise en charge dans les aides évoquées ci dessus.

La réalisation d'un audit peut aussi être une condition d'accès préalable à certaines aides pour des travaux.



La liste des auditeurs agréés est disponible sur le site <http://energie.wallonie.be>



Les guichets de l'énergie sont également à votre disposition pour répondre gratuitement à vos questions et vous aider à comprendre votre certificat PEB

ANNEXE TECHNIQUE - ANALYSE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS

PERFORMANCE DES SYSTÈMES

PERFORMANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

82% de rendement

La performance des installations de chauffage est évaluée de façon globale, en tenant compte des caractéristiques du producteur de chaleur, de la régulation, de la qualité du système de distribution, du type de système d'émission et des pertes éventuelles du stockage de chaleur. Le rendement est exprimé en énergie primaire, c'est-à-dire qu'il tient compte du combustible utilisé et applique un facteur multiplicateur en fonction de celui-ci.

Performance des installations d'eau chaude sanitaire

64% de rendement

La performance des installations d'eau chaude sanitaire est évaluée de façon globale, en tenant compte des caractéristiques du producteur de chaleur, de la régulation, du type et des longueurs de conduites de distribution ainsi que des pertes du système éventuel de stockage d'eau chaude sanitaire (boîtier). Le rendement est exprimé en énergie primaire, c'est-à-dire qu'il tient compte du combustible utilisé et applique un facteur multiplicateur en fonction de celui-ci.

Utilisation d'énergies renouvelables

La présence de systèmes utilisant les énergies renouvelables va avoir une incidence sur les résultats du certificat PEB. Les systèmes solaires thermiques, photovoltaïques, les chauffages biomasse, les pompes à chaleur et les cogénérations sont pris en compte par la méthode de calcul. Certaines conditions doivent être remplies pour qu'ils apparaissent dans l'indicateur « énergies renouvelables ».

DESCRIPTION DES SYSTÈMES				
Type	Description	Évaluation de la source d'énergie	Évaluation de la performance	Recommandations
Chauffage central	Chaudière, propane/butane/GPL, à condensation Aucune canalisation non isolée située dans des espaces non chauffés ou à l'extérieur	Le système existant fonctionne avec de l'énergie fossile et devra dès lors être remplacé à moyen terme	Le système existant présente un excellent rendement	Remplacer la chaudière par une pompe à chaleur de type air-eau.
	Radiateurs, convecteurs ou ventilateurs, avec vannes thermostatiques Présence d'un thermostat d'ambiance			
Production d'eau chaude sanitaire avec stockage	Production avec stockage par chaudière, propane/butane/GPL, couplée au chauffage des locaux, régulée en T° variable (la chaudière n'est pas maintenue constamment en température), fabriquée avant 2016	Le système existant fonctionne avec de l'énergie fossile et devra dès lors être remplacé à moyen terme	Le système existant présente un bon rendement	Remplacer le système existant par un boîtier thermodynamique (pompe à chaleur eau chaude sanitaire)
	Evier de cuisine, entre 1 et 5 m de conduite			